

Votants	Pour	Contre	
34	34	0	
<b>Abstentions</b>			0
<b>N'a pas pris part au vote</b>			0

Envoyé en préfecture le 15/04/2022  
Reçu en préfecture le 15/04/2022  
Affiché le 15/04/2022   
ID : 011-221100019-20220414-CA\_2021\_B21-BF

Publié le  
Notifié le

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AUDE

-----

Séance du 14 avril 2022

Dossier n° 7

**Objet de l'affaire : Arrêté des comptes du Département pour 2021 – autorisations de programme – Budgets annexes**

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-1 et suivants relatifs aux dispositions générales en matière d'adoption et d'exécution des budgets et les articles L3312-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget et au règlement des comptes des départements,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics administratifs,

**VU** la délibération du Conseil départemental du 15 avril 2021 adoptant le budget primitif et les délibérations subséquentes portant décisions modificatives du budget 2021,

**VU** la délibération du Conseil départemental en date du 22 décembre 2017 approuvant le règlement budgétaire et financier du Département,

**VU** l'avis de la commission ressources et dialogue social,

**VU** le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

après en avoir délibéré

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le 15/04/2022

**SLO**

ID : 011-221100019-20220414-CA\_2021\_B21-BF

## DECIDE

- de prendre acte du bilan des individualisations des autorisations de programme (AP) 2021 des budgets annexes, soit :
  - 225 000 M € pour le budget du laboratoire départemental d'analyses
  - 15 000 € pour le budget annexe de la mission d'assistance technique en matière d'eau et d'assainissement.

**La Présidente du Conseil départemental,**



**Hélène Sandragne**

## DEPARTEMENT DE L'AUDE

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le 15/04/2022



ID : 011-221100019-20220414-CA\_2021\_B21-BF

Comme pour le budget principal, les investissements en maîtrise d'ouvrage des budgets annexes ont fait l'objet d'autorisations de programme (AP) votées au cours des sessions budgétaires et individualisées au cours de l'exercice 2021.

Le tableau, ci-dessous, présente le détail des affectations sur les différents budgets annexes :

	AP initiale	AP révisée	AP affectée
<b>Laboratoire départemental d'analyses</b>	<b>225 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>225 000,00</b>
K - Administration générale	225 000,00	0,00	225 000,00
K3 - Systèmes d'information et télécommunications	125 000,00	0,00	125 000,00
K4 - Logistique et patrimoine	100 000,00	0,00	100 000,00
<b>Mission d'assistance technique en matière d'eau et d'assainissement</b>	<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 000,00</b>
G - Environnement et préventions des rsques	0,00	0,00	0,00
G1 Eau	0,00	0,00	0,00
K - Administration générale	15 000,00	0,00	15 000,00
K4 - Logistique et patrimoine	15 000,00	0,00	15 000,00
<b>Total général</b>	<b>240 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>240 000,00</b>


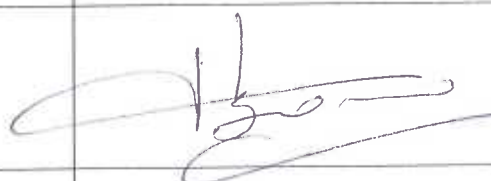


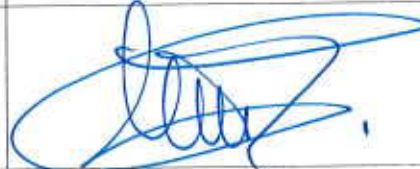
Les autorisations de programme adoptées au budget primitif 2021 pour le budget annexe du laboratoire départemental d'analyses s'élèvent à 0,23 M€ et concernent, d'une part, le renouvellement du logiciel informatique du laboratoire à hauteur de 125 000 €, et d'autre part, les travaux d'aménagement des locaux pour 100 000 €.

L'autorisation de programme adoptée au budget primitif 2021 pour le budget annexe de la mission d'assistance technique en matière d'eau et d'assainissement concerne l'acquisition de véhicules à hauteur de 15 000 €.

Aucune autorisation de programme pour le budget annexe du parc départemental et laboratoire routier n'a été votée au cours de l'exercice 2021.

## Session du Conseil départemental du 14 avril 2022

### Liste d'émargement

Conseillers Départementaux	Canton	Signature
ALDEBERT Didier	Basses Plaines de l'Aude	absent
BARDOU Magali	Carcassonne 1	
BARO Hervé	Les Corbières	
BOURREL Marie-Christine	De la Piège au Razès	
BRUNEL Eliane	Bassin Chaurien	
CATHALA Caroline	La Montagne d'Alaric	absente, donne pouvoir à Mme Muriel CHERRIER
CHALAVOUX Joëlle	La Haute Vallée de l'Aude	
CHANAUD Anthony	La Haute Vallée de l'Aude	
CHERRIER Muriel	La Vallée de l'Orbiel	

CONQUET Maria	Carcassonne 3	
DANILLON Chloé	De la Malepère à la Montagne Noire	
DEDIES Daniel	Carcassonne 3	
DUMONTET Valérie	Le Lézignanais	
DURA Danielle	Le Sud Minervois	
DURAND Jean-Luc	Narbonne 2	
DURAND Pierre	La Région Limouxine	
FORTUNÉ Kattalin	Les Corbières	
FRANCOIS Patrick	Narbonne 3	
GASPARINI Sébastien	Le Lézignanais	
GINIES Alain	Le Haut Minervois	

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 011-221100019-20220414-CA\_2021\_B21-BF

GRIFFE Paul	De la Malepère à la Montagne Noire	
LAPALU Christian	Le Sud Minervois	
LARRUY Marie-Ange	La Région Limouxine	
LECINA Thierry	Carcassonne 2	
MARTIN Henri	Les Corbières Méditerranée	
MAUGARD Patrick	Bassin Chaurien	
MORLON Francis	Narbonne 1	
MOURAD François	Carcassonne 1	
NAVARRO-ESTALLE Françoise	Le Haut Minervois	
RAPPENEAU Philippe	La Montagne d'Alaric	absent
RAYNAUD Christian	La Vallée de l'Orbiel	

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 011-221100019-20220414-CA\_2021\_B21-BF

RIVEL Tamara	Carcassonne 2	
ROGER-MATEILLE Séverine	Basses Plaines de l'Aude	
SANDRAGNÉ Hélène	Narbonne 3	
SIRVENT Sandrine	Narbonne 2	absente
THÉRON-CHET Marie-Christine	Les Corbières Méditerranée	
VERGNES Magali	Narbonne 1	
VIOLA André	De la Piège au Razès	